Nº: 200-38-026318-234

COUR DU QUÉBEC

(Chambre criminelle et pénale)

VINCENT DALLAIRE

Dénonciateur

C.

JEAN-RENÉ BROUSSEAU

Défendeur

ORDRE D'ARRÊTER LES PROCÉDURES

(Articles 579 du Code criminel)

AU : Greffier de la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale) Palais de justice de Québec 300, boul. Jean-Lesage Québec (Québec) G1K 8K6

Je, soussignée, Me Valérie Lahaie, procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim, ordonne au greffier de la Cour de mentionner au dossier, dès le dépôt de la présente, que les procédures sont arrêtées sur mon ordre.

SIGNÉ à Québec, le 28 novembre 2023.

CHAMBRE CRIM

2.8 NOV. 2023

OUÉBEC

Me Valérie Lahaie

Procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim

Nº: 200-38-026319-232

COUR DU QUÉBEC

(Chambre criminelle et pénale)

VINCENT DALLAIRE

Dénonciateur

C.

PASCAL LAPIERRE

Défendeur

ORDRE D'ARRÊTER LES PROCÉDURES

(Articles 579 du Code criminel)

AU : Greffier de la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale) Palais de justice de Québec 300, boul. Jean-Lesage Québec (Québec) G1K 8K6

Je, soussignée, Me Valérie Lahaie, procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim, ordonne au greffier de la Cour de mentionner au dossier, dès le dépôt de la présente, que les procédures sont arrêtées sur mon ordre.

SIGNÉ à Québec, le 28 novembre 2023.

CHAMBRE CRIM. ET PÉNALE

7.8 MOV. 2023

QUEBEC

Me Volório Labaja

M^e Valérie Lahaie

Procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim

N°: 200-38-026320-230

COUR DU QUÉBEC

(Chambre criminelle et pénale)

VINCENT DALLAIRE

Dénonciateur

C.

FRANÇIS BLANEY

Défendeur

ORDRE D'ARRÊTER LES PROCÉDURES

(Articles 579 du Code criminel)

AU : Greffier de la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale) Palais de justice de Québec 300, boul. Jean-Lesage Québec (Québec) G1K 8K6

Je, soussignée, Me Valérie Lahaie, procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim, ordonne au greffier de la Cour de mentionner au dossier, dès le dépôt de la présente, que les procédures sont arrêtées sur mon ordre.

SIGNÉ à Québec, le 28 novembre 2023.

CHAMBRE CRIM. ET PÉNALE

2 8 NOV. 2023

QUÉBEC

Me Valérie Lahaie

Procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim

Nº: 200-38-026321-238

COUR DU QUÉBEC (Chambre criminelle et pénale)

SA MAJESTÉ LE ROI

Poursuivant

C.

Matthieu ROCHETTE

Accusé

ORDRE D'ARRÊTER LES PROCÉDURES

(Article 579 du Code criminel)

À L'ATTENTION DE :

Greffier de la Cour du Québec

Chambre criminelle et pénale Palais de justice de Québec

Je, soussigné, Me Benoit Lauzon, procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim, ordonne au greffier de la Cour de mentionner au dossier, dès le dépôt de la présente, que les procédures sont arrêtées sur mon ordre.

FAIT à Montréal, le 17 octobre 2023.

Me Bendit Lauzon

Procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales par intérim

Bureau du service juridique

ET PÉNAL 20001, 2023

QUÉBEC